



RAPPORT ANNUEL

Bureau de direction du Sénat académique

Présenté au Sénat académique SAC-261002

RAPPORT ANNUEL

(Période s'étalant du 1^{er} juin 2025 au 31 mai 2026)

Informations générales

Au cours de l'année 2025-2026, le Bureau de direction du Sénat académique (BDS) s'est réuni huit fois. Les dates des réunions ordinaire sont les suivantes :

1. Le 16 juin 2025
2. Le 18 août 2025
3. Le 29 septembre 2025
4. Le 24 novembre 2025
5. Le 2 février 2026
6. Le 2 mars 2026
7. Le 7 avril 2026
8. Le 4 mai 2026

Vous trouverez les procès-verbaux des réunions à l'annexe A.

Un vote électronique a eu lieu le 29 octobre 2025. Vous trouverez la résolution à l'annexe B.

En raison de dossiers étudiants qui nécessitent une sanction *in extremis* en vue de l'attestation d'un diplôme, un comité d'urgence a été mis sur pied en 2024. Ce comité d'urgence est composé de la secrétaire générale, la registraire et la vice-rectrice adjointe à l'enseignement et aux affaires professorales. Au cours de l'année 2025-2026, le comité d'urgence s'est concerté dix fois.

- 1) 9 juillet 2025
- 2) 22 août 2025
- 3) 15 janvier 2026
- 4) 19 janvier 2026
- 5) 13 février 2026
- 6) 25 mars 2026
- 7) 22 avril 2026
- 8) 13 mai 2026
- 9) 20 mai 2026
- 10) 27 mai 2026

Attributions du Bureau de direction (BDS)

Le Bureau de direction du Sénat académique (BDS) :

- a) veille à l'application des politiques et procédures du Sénat;
- b) dispose des affaires courantes, dont il s'acquitte entre les réunions du Sénat;
- c) veille sur les travaux des comités permanents et spéciaux du Sénat;
- d) sanctionne les diplômes et dépose la liste des finissantes et finissants au Sénat; en cas de conflit sur la question de l'admissibilité à un diplôme, le Bureau de direction du Sénat académique délègue à la secrétaire générale ou au secrétaire général, à la ou au registraire et à la vice-rectrice ou au vice-recteur adjoint à l'enseignement et aux affaires professorales la tâche de statuer sur tout grief présenté par une personne étudiante;
- e) choisit les récipiendaires des médailles académiques de la gouverneure générale ou du gouverneur général du Canada;
- f) examine les demandes de reconnaissance d'un diplôme;
- g) prépare le projet d'ordre du jour des réunions du Sénat;
- h) accomplit toute autre tâche que lui délègue le Sénat.

Le recteur et vice-chancelier assume la présidence d'office. La secrétaire générale fut élue à la vice-présidence le 30 octobre 2023.

Membres du Bureau de direction du Sénat académique en 2025-2026

Le Bureau de direction du Sénat académique est composé de sept membres. Ils sont :

MEMBRE	QUALITÉ	PROVENANCE ET PÉRIODE D'EXERCICE
Denis Prud'homme	Recteur et vice-chancelier Président du Comité	D'office 2025/07 à 2030/06

MEMBRE	QUALITÉ	PROVENANCE ET PÉRIODE D'EXERCICE
Castonguay, Lynne	Secrétaire générale Vice-présidente du Comité/Secrétaire	D'office Élue par le BDS
Gilles Roy	Vice-recteur à l'enseignement et à la recherche	D'office 2024/07 à 2029/06
Hélène Albert	Membre du corps professoral, membre du Sénat (Moncton)	Élue par le Sénat académique 2021/08 à 2024/08 2024/08 à 2027/06
Lacina Coulibaly	Membre du corps professoral, membre du Sénat (Edmundston)	Élu par le Sénat 2023/11 à 2026/06 2026/07 à 2029/06
Claudine Auger	Membre du corps professoral, membre du Sénat (Shippagan)	Élue par le Sénat 2024/05 à 2027/04
Étienne Bélanger	Personne étudiante du Sénat	Élu par le Sénat 2025/05 à 2026/04 2026/05 à 2027/04

Le Bureau de direction du Sénat académique invite Matthieu LeBlanc, président d'assemblée du Sénat académique, et Janice Comeau, coordonnatrice des instances décisionnelles et gouvernance, à toutes ses réunions.

Dossiers

Au cours de l'année 2025-2026, le Bureau de direction a examiné divers dossiers. Notons les suivants :

1. Sanction des dossiers des personnes finissantes : octobre, février et mai
2. Liste des personnes finissantes 2025
3. Choix des médaillés des médailles d'or et d'argent du gouverneur général du Canada
4. Révision de la feuille de route des réunions du Sénat académique

5. Postes vacants au sein des divers comités du Sénat académique
6. Processus d'évaluation de la réforme des comités du Sénat académique
7. Particularité au sein du Comité des règlements
8. Groupe de travail du Sénat académique– voix étudiante
9. Groupe de travail du Sénat académique – Calendrier des instances académiques
10. Réception des procès-verbaux du Comité d'urgence du BDS
11. Statistiques sur la remise des diplômes d'octobre 2025
12. Évaluation annuelle de la présidence d'assemblée du Sénat académique
13. Calendrier 2026-2027 des instances académiques
14. Calendrier 2026-2027 du Comité d'urgence pour la sanction des diplômes
15. Nouvelle présidence d'assemblée du Sénat académique pour l'année 2026-2027
16. Durée des réunions du Sénat académique en présentiel
17. Trajectoire du projet de la réforme du Cadre des diplômes

Remerciements

Nous tenons à remercier tous les membres du Bureau de direction du Sénat. Un merci spécial à Matthieu LeBlanc, président d'assemblée du Sénat, Janice Comeau, coordonnatrice des instances décisionnelles et gouvernance au Secrétariat général, l'équipe de la DGT, l'équipe du Registrariat et l'équipe du bureau de la vice-rectrice adjointe à l'enseignement et aux affaires professorales pour leur appui tout au long de l'année.

Merci beaucoup!

*Préparé par Lynne Castonguay
Secrétaire générale*

ANNEXE A

PROCÈS-VERBAUX

BUREAU DE DIRECTION DU SÉNAT ACADÉMIQUE – PROCÈS-VERBAL

Date : BDS-250505

Heure : 12 h

www.umoncton.ca/gouvernance/BDS

MEMBRES DU COMITÉ – Tableau des présences

Présences

Denis Prud'homme, président, recteur et vice-chancelier

Hélène Albert, professeure

Claudine Auger, professeure

Francis Bourgoin, étudiant

Lynne Castonguay, vice-présidente et secrétaire générale

Gilles Roy, vice-recteur à l'enseignement et à la recherche

Excusé

Lacina Coulibaly, professeur

Invités

Janice Comeau, secrétaire d'assemblée

Matthieu LeBlanc, président d'assemblée

1. Ouverture de la réunion.

La réunion commence à midi.

2. Correspondance

Aucune correspondance

3. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté par consensus.

4. Adoption du procès-verbal BDS-250407

Le procès-verbal du 7 avril 2025 est adopté par consensus tel que présenté.

Suivi du BDS-250407

Le BDS prend note que Alex Brownstein est la personne nommée par les personnes étudiantes au sein du comité qui se penchera sur le calendrier des réunions. Ce comité sera composé de Claudine Auger, Lynne Castonguay, Elizabeth Dawes, Stéphanie Wheaton et Alex Brownstein.

5. Sanction des études

Dossiers à l'étude

Le BDS examine des dossiers en vue de la remise des diplômes en mai 2025. Tout est en ordre. La proposition suivante est mise aux voix.

R : 01-BDS-250407

Hélène Albert, appuyée par Gilles Roy, propose :

« Que le Bureau de direction sanctionne les dossiers étudiants tels que présentés dans le document Étude finale des dossiers de la remise des diplômes de mai 2025 (BDS-250505). »

Vote sur R01

unanime

ADOPTÉE

6. Liste des personnes finissantes de février 2025

Le Bureau de direction examine les dossiers en vue de la remise des médailles académiques du Gouverneur général du Canada lors de la collation des grades en mai 2025.

Médaille d'argent

Le BDS examine trois dossiers ayant des notes parfaites en vue de l'attribution de la médaille d'argent. Après examen des cotes Z, le dossier de Alexandra Snider se distingue. On note également que Mme Snider a fait un baccalauréat de quatre ans, alors que les deux autres candidatures sont inscrites à des programmes de postbaccalauréat de deux ans.

Médaille d'or

Le BDS prend note que, pour l'attribution de médaille d'or, la Faculté des études supérieures et de la recherche a examiné 16 dossiers de candidatures ayant des notes parfaites de 4,3/4,3. Le comité de la FESR recommande le dossier d'Adèle Léger, personne finissante au programme de maîtrise en biochimie.

R : 02-BDS-250407

Gilles Roy, appuyé par Hélène Albert, propose :

*« Que la médaille d'argent du Gouverneur général du Canada soit remise à **Alexandra Snider** (B.A. majeure en français) lors de la collation des grades du mois de mai 2025. »*

Vote sur R02

unanime

ADOPTÉE

Médaille d'or

R : 03-BDS-250407

Hélène Albert, appuyée par Gilles Roy, propose :

*« Que la médaille d'or du Gouverneur général du Canada soit remise à **Adèle Léger** (maîtrise en biochimie) lors de la collation des grades du mois de mai 2025. »*

Vote sur R03

unanime

ADOPTÉE

7. Révision de la feuille de route SAC-250509

Le BDS passe en revue la feuille de route de la prochaine réunion du Sénat académique.

Le BDS est conscient qu'il s'agit d'une longue réunion (10 h 30 à 16 h) en raison de l'étude du règlement 8.8. Il se peut que certains points ne soient pas traités.

8. Prochaines réunions du BDS

Réunion extraordinaire – 14 mai à 15 h 30

Réunion ordinaire – 16 juin à 15 h 30

9. Clôture

La réunion se termine à 13 h.

*Procès-verbal préparé par :
Lynne Castonguay
Secrétaire générale*

BDS-250818

BUREAU DE DIRECTION DU SÉNAT ACADÉMIQUE – PROCÈS-VERBAL

www.umoncton.ca/gouvernance/BDS

PRÉSENCES

Membres

Hélène Albert, professeure

Claudine Auger, professeure

Étienne Bélanger, étudiant

Denis Prud'homme, recteur et vice-chancelier

Gilles Roy, vice-recteur à l'enseignement et à la recherche

Invités

Janice Comeau, coordonnatrice des instances décisionnelles et gouvernance (secrétaire d'assemblée)

Matthieu LeBlanc, président d'assemblée du Sénat académique

Excusés

Lynne Castonguay, vice-présidente et secrétaire générale

Lacina Coulibaly, professeur

1. Ouverture de la réunion

La réunion débute à 15 h 30.

2. Correspondance

Aucune correspondance n'a été reçue.

3. Adoption de l'ordre du jour

R : 01-BDS-250818

Gilles Roy, appuyé par Hélène Albert, propose :

« Que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté. »

Vote sur R01

unanime

ADOPTÉE

4. Adoption du procès-verbal BDS-250616

R : 02-BDS-250818

Hélène Albert, appuyée par Gilles Roy, propose :

« Que le procès-verbal BDS-250616 soit adopté tel que présenté. »

Vote sur R02

unanime

ADOPTÉE

5. Procès-verbal du Comité d'urgence-BDS (CU-BDS-250709)

Le Bureau de direction du Sénat académique reçoit le procès-verbal du Comité d'urgence qui s'est rencontré le 9 juillet dernier. Lors de cette réunion, 37 dossiers étudiants ont été sanctionnés.

6. Sanction des études (octobre 2025)

Le BDS examine 65 dossiers en vue de la sanction des études, dont 10 de l'UMCE, 48 de l'UMCM et 7 de l'UMCS. Les dossiers présentés répondent tous aux exigences de leurs programmes respectifs en ce qui concerne le nombre de crédits et les moyennes obtenus.

R : 03-BDS-250818

Étienne Bélanger, appuyé par Claudine Auger, propose :

*« Que le Bureau de direction du Sénat académique sanctionne les dossiers étudiants tels que présentés dans le document intitulé **Sanction des dossiers de fin d'études (BDS-250818)**, et ce, en vue de la remise des diplômes d'octobre 2025. »*

Vote sur R03

unanime

ADOPTÉE

7. Révision de la feuille de route – SAC-250825

Le BDS passe en revue la feuille de route de la réunion du Sénat académique du 25 août 2025. L'on note que cette réunion est principalement consacrée à la présentation des rapports annuels des comités du Sénat académique. Les statistiques relatives à l'admission et aux inscriptions présentées par la registraire permettront de constater, entre autres, les effets des mesures récentes de l'IRCC.

8. Postes vacants au sein des divers comités du Sénat académique

La coordonnatrice des instances décisionnelles souligne que depuis la mise en œuvre de la réforme des comités du Sénat académique, il est difficile pour les associations étudiantes des campus du Nord de pourvoir les postes réservés à leurs membres dans les différents comités.

La FÉCUM, pour sa part, ne semble pas rencontrer ce problème. Selon un membre, ceci peut s'expliquer en grande partie par le fait que l'association a à son service un directeur général qui s'occupe de ce dossier. Le BDS s'interroge sur la possibilité que cette personne agisse comme mentor auprès des associations étudiantes des campus de Shippagan et d'Edmundston. L'importance de préserver l'autonomie et l'indépendance des trois associations étudiantes est soulignée. La réflexion devra se poursuivre.

Entretemps, le recteur demande qu'un courriel soit envoyé à la vice-rectrice du campus de Shippagan et au vice-recteur du campus d'Edmundston afin qu'ils soient saisis du défi des nominations étudiantes aux divers comités du Sénat académique.

Le problème de transport pour certaines personnes étudiantes pour participer aux réunions en présentiel du Sénat académique est aussi évoqué.

Le BDS reconnaît que des postes non pourvus affectent négativement la représentation étudiante au sein des divers comités du Sénat académique. La voix étudiante se trouve en quelque sorte diluée par la voix des autres groupes.

9. Processus d'évaluation de la réforme des comités du Sénat académique

Il fut déterminé lors de la mise en œuvre de la réforme des comités du Sénat académique que, dans un esprit d'amélioration continue, une évaluation de la nouvelle structure aurait lieu. Le recteur souhaite que ce point soit apporté à l'Équipe de direction afin que la façon de procéder soit discutée. Si cette responsabilité est confiée à un groupe de travail, il faudra que le mandat, la composition du comité ainsi qu'un échéancier soient bien définis. Le travail d'évaluation de la réforme pourrait s'effectuer cet automne.

10. Clôture

La réunion se termine à 16 h 20.

*Procès-verbal préparé par :
Janice Comeau
Coordonnatrice des instances décisionnelles
et gouvernance*

BDS-250929

BUREAU DE DIRECTION DU SÉNAT ACADÉMIQUE – PROCÈS-VERBAL

www.umoncton.ca/gouvernance/BDS

PRÉSENCES

Membres

Denis Prud'homme, président, recteur et vice-chancelier
Lynne Castonguay, vice-présidente et secrétaire générale
Hélène Albert, professeure
Étienne Bélanger, étudiant
Lacina Coulibaly, professeur
Gilles Roy, vice-recteur à l'enseignement et à la recherche

Invitée et invité

Janice Comeau, coordonnatrice des instances décisionnelles et gouvernance
Matthieu LeBlanc, président d'assemblée du Sénat académique

Excusée

Claudine Auger, professeure

1. Ouverture de la réunion

La réunion débute à 15 h 40.

2. Correspondance

Aucune correspondance n'a été reçue.

3. Adoption de l'ordre du jour

Ajout au point 11 : Groupe de travail – voix étudiante

R : 01-BDS-250929

Gilles Roy, appuyé par Hélène Albert, propose :

« Que l'ordre du jour soit adopté tel que modifié. »

Vote sur R01

unanime

ADOPTÉE

4. Adoption du procès-verbal BDS-250818

R : 02-BDS-250818

Étienne Bélanger, appuyé par Lacina Coulibaly, propose :

« Que le procès-verbal BDS-250818 soit adopté tel que présenté. »

Vote sur R02

unanime

ADOPTÉE

5. Procès-verbal du Comité d'urgence-BDS (CUBDS-250822)

Le Bureau de direction du Sénat académique reçoit le procès-verbal du Comité d'urgence qui s'est rencontré le 22 août dernier. Lors de cette réunion, sept dossiers étudiants ont été sanctionnés.

6. Affaires découlant du procès-verbal

6.1 Postes vacants au sein des divers comités du Sénat académique

Le BDS note que tous les postes étudiants des comités du Sénat académique devant être élus ou nommés par les associations étudiantes des trois campus sont désormais pourvus. Merci pour le beau travail de collaboration!

6.2 Processus d'évaluation de la réforme des comités du Sénat académique

Le recteur et vice-chancelier indique qu'il souhaite obtenir le pouls de l'Équipe de direction au sujet du processus d'évaluation de la réforme des comités du Sénat académique. L'Équipe de direction pourrait alors faire une recommandation au BDS. Il indique qu'il y a diverses options, dont les suivantes :

- Mettre sur pied un groupe de travail
- Donner un mandat à un membre externe

Le recteur et vice-chancelier indique qu'il souhaite que le processus mène à des ajustements pour améliorer le fonctionnement. Le processus ne doit pas mener à une nouvelle réforme en soi.

Le BDS soulève les points suivants :

- Le chercheur institutionnel pourrait être mis à profit; il pourrait mener un sondage auprès de la communauté.
- Le sondage pourrait être anonyme.
- Les comités eux-mêmes pourraient faire des suggestions et être mis à profit.
- On pourrait documenter les ordres du jour des comités pour avoir une vue d'ensemble; le BDS pourrait contribuer à ce titre.
- Certaines consultations devraient être menées auprès de diverses personnes, notamment la vice-rectrice adjointe à l'enseignement et aux affaires professorales, la secrétaire générale et la registraire.

D'autres points sont soulevés, notamment les suivants :

- Mettre en place un processus formel d'évaluation.
- Revoir le calendrier des réunions (qui est trop lourd selon certains).
- Les comités ont évolué. Certains comités ont beaucoup de dossiers, d'autres moins. Il faut évaluer le tout.
- Prévoir des rencontres avec les présidents des comités.
- Prévoir des rencontres avec les responsables du soutien à la gouvernance et à l'administration.
- Identifier les angles morts; il s'agit d'une opportunité d'identifier des éléments à améliorer.
- Prévoir de la flexibilité dans les ajustements.
- Prévoir une évaluation en continu par la suite.
- Examiner le fonctionnement même des comités (application du Code Morin).

Le BDS estime important de revoir les recommandations originales et d'obtenir des données. Par exemple, il serait bien d'examiner si les évaluations de programmes sont prises au sérieux et que les recommandations sont mises en œuvre dans un temps opportun.

D'autres points sont soulevés :

- Coût de la réforme devrait être examiné en termes d'efficience et d'efficacité.
- Beaucoup plus de réunions, notamment le CAQ.
- Beaucoup plus de documents.
- Examiner la composition des comités au regard de l'efficience.
- Trouver des personnes pour combler tous les postes s'avère difficile pour les campus du Nord surtout. Souvent les mêmes personnes sont sollicitées.
- On voulait corriger la lourdeur administrative. On voulait impliquer les gens.

Le VRER indique qu'on ne doit pas refaire la réforme des comités en soi. Le but est de faire des petits ajustements.

Le recteur reconnaît que la membriété est élevée. Le principe de représentativité a été retenu, toutefois ceci entraîne une surcharge pour les campus du Nord, notamment.

Un suivi sera fait à l'Équipe de direction.

7. Sanction des études (octobre 2025)

Le BDS examine le rapport BDS-250929 en vue de la sanction des études dans les trois campus. Les dossiers présentés satisfont tous aux exigences de leurs programmes respectifs en ce qui concerne le nombre de crédits et les moyennes obtenus.

R : 03-BDS-250929

Gilles Roy, appuyé par Lacina Coulibaly, propose :

*« Que le Bureau de direction du Sénat académique sanctionne les dossiers étudiants tels que présentés dans le document intitulé **Sanction des dossiers de fin d'études (BDS-250929)**, et ce, en vue de la remise des diplômes d'octobre 2025. »*

Vote sur R03

unanime

ADOPTÉE

8. Révision de la feuille de route – SAC-251003

Le BDS passe en revue la feuille de route de la réunion du Sénat académique du 3 octobre 2025. Plusieurs rapports des comités seront présentés. Aucune modification n'est apportée à la feuille de route.

9. Rapport annuel 2024-2025 du BDS

Le rapport annuel du Bureau de direction du Sénat académique sera présenté à la prochaine réunion du Sénat. Aucune modification n'est proposée.

10. Particularité au sein du Comité des règlements

La secrétaire générale fait remarquer que le Comité des règlements prévoit dans sa composition que trois membres du corps professoral (un de chaque campus) peuvent siéger au sein du comité. Parmi ces trois membres, l'un doit être membre du Conseil de la FESR. Récemment, la nomination de Xavier Robichaud (campus de Shippagan) fait en sorte que ce critère n'est pas satisfait au sein du comité.

Le BDS discute de la composition actuelle et reconnaît que, pour être conforme au critère de nomination, seul Basile Roussel du campus de Shippagan pourrait devenir membre du CDR. Le BDS est d'avis que M. Robichaud qui s'est porté volontaire peut demeurer en poste et contribuer aux travaux du Comité des règlements. Toutefois, il serait sage de nommer un membre du Conseil de la FESR lors des prochaines élections ou modifier le règlement.

11. Groupe de travail – voix étudiante

La secrétaire générale indique que Simon Thériault, ancien membre du Groupe de travail pour la voix étudiante, n'est plus inscrit à l'Université de Moncton. Cela dit, la FÉCUM et les membres étudiants du Groupe de travail souhaitent que M. Thériault demeure « membre invité » pour effectuer le travail amorcé.

Le BDS discute de la demande et considère que l'expérience de M. Thériault est manifeste et reconnue. À ce titre, M. Thériault pourra siéger au sein du Groupe de travail à titre de membre invité sans droit de vote.

12. Clôture

La réunion se termine à 16 h 31.

*Procès-verbal préparé par :
Lynne Castonguay, secrétaire générale*

BDS-251124

BUREAU DE DIRECTION DU SÉNAT ACADÉMIQUE – PROCÈS-VERBAL

www.umoncton.ca/gouvernance/BDS

PRÉSENCES

Membres

Denis Prud'homme, président, recteur et vice-chancelier
Lynne Castonguay, vice-présidente et secrétaire générale
Hélène Albert, professeure
Claudine Auger, professeure
Étienne Bélanger, étudiant
Lacina Coulibaly, professeur
Gilles Roy, vice-recteur à l'enseignement et à la recherche

Invitée et invité

Janice Comeau, coordonnatrice des instances décisionnelles et gouvernance
Matthieu LeBlanc, président d'assemblée du Sénat académique

1. Ouverture de la réunion

La réunion débute à 12 h 2.

2. Correspondance

Aucune correspondance n'a été reçue.

3. Adoption de l'ordre du jour

R : 01-BDS-251124

Lacina Coulibaly, appuyé par Hélène Albert, propose :

« Que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté. »

Vote sur R01

unanime

ADOPTÉE

4. Adoption du procès-verbal BDS-250929

R : 02-BDS-251124

Lacina Coulibaly, appuyé par Hélène Albert, propose :

« Que le procès-verbal BDS-250929 soit adopté tel que présenté. »

Vote sur R02

unanime

ADOPTÉE

5. Résultat du vote électronique BDS-251029

Le BDS prend note l'adoption à l'unanimité, par vote électronique, du calendrier des réunions des instances académiques pour la période de janvier à juin 2026.

6. Procès-verbal du Comité d'urgence-BDS (CUBDS-251014)

Le Bureau de direction du Sénat académique reçoit le procès-verbal du Comité d'urgence qui s'est rencontré le 14 octobre dernier. Lors de cette réunion, 14 dossiers étudiants ont été sanctionnés.

7. Affaires découlant du procès-verbal

7.1 Processus d'évaluation de la réforme des comités du Sénat académique

Le recteur et vice-chancelier indique qu'il présentera un mandat au mois de janvier 2026.

8. Rapport du Groupe de travail responsable d'examiner le calendrier des réunions des instances académiques

8.1 Possibilité de modifier le mode d'une réunion prévue à distance en mode présentiel

Le BDS discute des réunions en présentiel pour la période de janvier à juin 2026. Il est convenu que deux réunions auront lieu en présentiel, soit le 6 mars et le 8 mai.

Une discussion s'ensuit sur le nombre de réunions en présentiel par année et leur format. Un membre estime que les membres du Sénat pourraient se regrouper dans un seul local dans leur campus d'appartenance. L'expérience « à distance » serait plus conviviale, voire stimulante.

La SG fait remarquer que l'on peut tendre vers cet objectif, toutefois à l'heure actuelle, en raison de la logistique technique (3 techniciens, mauvais son, vote à distance, vote Forms qui doivent être réconciliés, animation plus difficile pour le président d'assemblée), l'approche hybride n'est pas encore disponible de manière appropriée pour la nature des réunions du Sénat académique.

Le BDS garde en tête cette idée et note qu'avec l'avancement des capacités technologiques, cette façon de fonctionner pourrait être étudiée davantage.

8.2 Adoption du rapport

Le BDS examine le rapport final du *Groupe de travail – Calendrier des instances académiques*. Celui-ci donne des perspectives non seulement sur le nombre de réunions, mais des modalités à retenir dans la préparation du calendrier.

R : 03-BDS-251124

Claudine Auger, appuyée par Hélène Albert, propose :

« Que le rapport du Groupe de travail – Calendrier des instances académiques soit adopté, tel que présenté. »

Vote sur R03

unanime

ADOPTÉE

9. Sanction des études en vue de la remise des diplômes de février 2026

Aucun changement.

R : 04-BDS-251124

Gilles Roy, appuyé par Lacina Coulibaly, propose :

« Que le Bureau de direction du Sénat académique sanctionne les dossiers étudiants tels que présentés dans le document intitulé Étude finale des dossiers en vue de la remise des diplômes de février 2026. »

Vote sur R04

unanime

ADOPTÉE

10. Révision de la feuille de route – SAC-251128

Le BDS passe en revue la feuille de route de la réunion du Sénat académique du 28 novembre 2025. Plusieurs rapports des comités seront présentés.

À noter que le point 11 sera présenté en huis clos et le rapport ne sera pas publié dans les annexes du procès-verbal pour des raisons de confidentialité.

Le recteur et vice-chancelier indique qu'il ne sera pas à la rencontre.

11. Possibilité de la tenue d'une réunion extraordinaire du Sénat académique suivant la réunion du Comité de sélection des grades honorifiques

En raison des dossiers pressants du Comité de sélection des grades honorifiques, le BDS accepte qu'une réunion extraordinaire du SAC ait lieu en janvier, le cas échéant.

12. Statistiques sur la remise des diplômes d'octobre 2025 et la liste des personnes finissantes

Le BDS note que 189 diplômes ont été sanctionnés en vue de la remise des diplômes d'octobre 2025. La déclinaison est la suivante :

- Campus d'Edmundston : 29 diplômes
- Campus de Moncton : 140 diplômes
- Campus de Shippagan : 20 diplômes

13. Évaluation annuelle de la présidence d'assemblée du Sénat académique

Le BDS note que l'évaluation annuelle de la présidence d'assemblée du SAC aura lieu à la mi-janvier.

14. Clôture

La réunion se termine vers 13 h.

*Procès-verbal préparé par :
Lynne Castonguay, secrétaire générale*

BDS-260202

BUREAU DE DIRECTION DU SÉNAT ACADÉMIQUE – PROCÈS-VERBAL

www.umoncton.ca/gouvernance/BDS

PRÉSENCES

Membres

Denis Prud'homme, président, recteur et vice-chancelier
Lynne Castonguay, vice-présidente et secrétaire générale
Hélène Albert, professeure
Claudine Auger, professeure
Lacina Coulibaly, professeur
Gilles Roy, vice-recteur à l'enseignement et à la recherche

Invitée et invité

Janice Comeau, coordonnatrice des instances décisionnelles et gouvernance
Matthieu LeBlanc, président d'assemblée du Sénat académique

ABSENCE

Étienne Bélanger, étudiant

1. Ouverture de la réunion

La réunion débute à 13 h 34.

2. Correspondance

Aucune correspondance n'a été reçue.

3. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté par consensus.

4. Adoption du procès-verbal BDS-251124

Le procès-verbal est adopté par consensus.

5. Affaire découlant du procès-verbal

5.1 Processus d'évaluation de la réforme des comités du Sénat académique

Ce dossier est reporté à la prochaine réunion.

6. Procès-verbaux du Comité d'urgence-BDS

Les procès-verbaux des réunions du Comité d'urgence du BDS sont reçus à titre d'information. Quatre réunions ont eu lieu, soit le 11 décembre 2025, le 22 décembre 2025, le 15 janvier 2026 et le 19 janvier 2026. Tous les dossiers présentés ont été sanctionnés sans réserve.

7. Sanction des études en vue de la remise des diplômes de février 2026

Aucun changement.

R : 01-BDS-260202

Hélène Albert, appuyée par Gilles Roy, propose :

« Que le Bureau de direction du Sénat académique sanctionne les dossiers étudiants tels que présentés dans le document intitulé Étude finale des dossiers en vue de la remise des diplômes de février 2026 (BDS-260202). »

Vote sur R01

unanime

ADOPTÉE

8. Résultat de l'évaluation annuelle de la présidence d'assemblée du Sénat académique et nouveau mandat

La secrétaire générale présente les résultats de l'évaluation annuelle du président d'assemblée, Matthieu LeBlanc. Les commentaires sont élogieux. Le vote du Sénat académique pour la reconduction du mandat de M. LeBlanc est unanime.

R : 02-BDS-260202

Hélène Albert, appuyée par Claudine Auger, propose :

*« Que le Bureau de direction du Sénat académique recommande au Sénat académique la reconduction du mandat de **Matthieu LeBlanc** à titre de président d'assemblée pour une période de six mois, soit du 2 février au 30 juin 2026. »*

Vote sur R02

unanime

ADOPTÉE

9. SAC-260206 – Révision de la feuille de route

Le BDS passe en revue la feuille de route. Au sujet du programme en droit, on note que les modifications sont mineures alors que l'évaluation du programme indiquait que des modifications majeures étaient souhaitables.

Le VRER indique que le programme doit être évalué en 2027. Une discussion s'ensuit sur la nécessité de cette évaluation considérant que les modifications sont mineures et que la première évaluation est toujours pertinente.

Le VRER rappelle que la Faculté de droit a connu des années difficiles et qu'il faut permettre à la nouvelle mouture de professeures et professeurs ainsi qu'au décanat de trouver un nouveau *momentum*.

10. Clôture

La réunion se termine vers 14 h 15.

*Procès-verbal préparé par :
Lynne Castonguay, secrétaire générale*

BDS-260302

BUREAU DE DIRECTION (BDS) DU SÉNAT ACADÉMIQUE – PROCÈS-VERBAL

www.umoncton.ca/gouvernance/BDS

PRÉSENCES

Membres

Denis Prud'homme, président, recteur et vice-chancelier
Étienne Bélanger, étudiant
Lynne Castonguay, vice-présidente et secrétaire générale
Hélène Albert, professeure
Gilles Roy, vice-recteur à l'enseignement et à la recherche

Invitée et invité

Janice Comeau, coordonnatrice des instances décisionnelles et gouvernance
Matthieu LeBlanc, président d'assemblée du Sénat académique

ABSENCES

Claudine Auger, professeure
Lacina Coulibaly, professeur

1. Ouverture de la réunion

La réunion commence à 15 h 30.

2. Correspondance

Aucune correspondance n'a été reçue.

3. Adoption de l'ordre du jour

R : 01-BDS-260302

Étienne Bélanger, appuyé par Gilles Roy, propose :

« Que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté. »

Vote sur R01

unanime

ADOPTÉE

4. Adoption du procès-verbal BDS-260202

Correction

- Retirer le nom d'Étienne Bélanger de la liste des personnes présentes.

R : 02-BDS-260302

Gilles Roy, appuyé par Hélène Albert, propose :

« Que le procès-verbal BDS-260202 soit adopté tel que corrigé. »

Vote sur R02

unanime

ADOPTÉE

5. Affaire découlant du procès-verbal

5.1 Processus d'évaluation de la réforme des comités du Sénat académique

Le recteur et vice-chancelier indique qu'il travaille sur l'élaboration d'un mandat. L'ébauche sera circulée auprès du VRER et de la SG en vue d'une présentation à la prochaine réunion.

Suivi : Recteur

6. Procès-verbal du Comité d'urgence-BDS

Le procès-verbal de la réunion du Comité d'urgence-BDS est circulé à titre d'information. Plusieurs dossiers ont été sanctionnés le 13 février 2026.

7. Sanction des études en vue de la remise des diplômes de février 2026

Aucun changement.

R : 03-BDS-260302

Gilles Roy, appuyé par Étienne Bélanger, propose :

« Que le Bureau de direction du Sénat académique sanctionne le dossier étudiant présenté dans le document intitulé Étude finale des dossiers en vue de la remise des diplômes de mai 2026 (BDS-260302). »

Vote sur R03

unanime

ADOPTÉE

8. Calendrier 2026-2027 des instances académiques

La secrétaire générale présente le calendrier 2026-2027 des instances académiques qui fut préparé en collaboration avec la registraire et la vice-rectrice adjointe à l'enseignement et aux affaires professorales.

Aucun changement n'est proposé.

R : 04-BDS-260202

Hélène Albert, appuyée par Gilles Roy, propose :

« Que le Bureau de direction du Sénat académique adopte le calendrier 2026-2027 des instances académiques tel que présenté. »

Vote sur R04

unanime

ADOPTÉE

9. Calendrier 2026-2027 pour la sanction des diplômes

Le BDS prend note des dates réservées pour la sanction des diplômes. En tenant compte des réunions du BDS et celui du Comité d'urgence du BDS, il y aura 30 occasions pour procéder à la sanction des diplômes.

Le BDS suggère de faire connaître ces dates auprès des adjointes dans les facultés ainsi que les associations étudiantes.

Le recteur suggère de faire paraître ces dates dans l'Infolettre, les babillards, etc.

Suivi : SG

10. SAC-260306 – Révision de la feuille de route

Le BDS passe en revue la feuille de route de la réunion du Sénat académique. On note que, pour le point 11, la tenue d'un comité plénier sera suggérée à l'assemblée.

Quelques changements sont proposés dans la feuille de route et la documentation :

- Prévoir une présentation du projet du *Cadre des diplômes* avant le rapport du Comité des règlements.
- Report de la présentation du rapport du Comité d'assurance de la qualité et prévoir que celui-ci soit présenté par la doyenne Andrée Roy au mois de septembre/octobre. Le document devra être mis à jour.
- Ajouter l'Annexe B (trajectoire) dans la documentation en lien avec le projet de modification de la *Loi sur l'Université de Moncton*.

Suivi : SG et VRER

11. Postes à pourvoir au sein des divers comités du Sénat académique

Le BDS prend connaissance du fait que 69 postes sont à combler au sein du Sénat académique, des comités et des sous-comités du Sénat académique. La déclinaison est comme suit :

- | | |
|------------------------------|-----------|
| • Associations étudiantes | 32 postes |
| • Associations professorales | 24 postes |
| • Sénat académique | 05 postes |
| • VRER | 11 postes |
| • VRAEAP | 03 postes |
| • DDÉ – UMCE | 01 poste |
| • DDÉ-UMCS | 02 postes |
| • Formation continue | 01 poste |

Globalement, le BDS constate que plusieurs postes sont renouvelables, toutefois il faut procéder aux élections ou nominations. On fait remarquer que les nominations étudiantes sont maintenant associées à un critère d'assiduité en lien avec le nouveau programme de bourses de leadership-engagement académique.

Bref, il sera important d'assurer une veille sur les postes à pourvoir en mai ou en juillet pour ne pas avoir un problème de quorum.

Le recteur demande que le dossier soit présenté à l'Équipe de direction pour sensibiliser les membres à ces faits.

Suivi : SG

12. Clôture

La réunion se termine vers 17 h 10.

*Procès-verbal préparé par :
Lynne Castonguay, secrétaire générale*

BDS-260407

BUREAU DE DIRECTION (BDS) DU SÉNAT ACADÉMIQUE – PROCÈS-VERBAL

www.umoncton.ca/gouvernance/BDS

PRÉSENCES

Membres

Denis Prud'homme, président, recteur et vice-chancelier
Hélène Albert, professeure
Claudine Auger, professeure
Lacina Coulibaly, professeur
Étienne Bélanger, étudiant
Lynne Castonguay, vice-présidente et secrétaire générale
Gilles Roy, vice-recteur à l'enseignement et à la recherche

Invitée et invité

Janice Comeau, coordonnatrice des instances décisionnelles et gouvernance
Matthieu LeBlanc, président d'assemblée du Sénat académique

1. Ouverture de la réunion

La réunion commence à 15 h 30.

2. Correspondance

Trois correspondances ont été reçues. Celles-ci sont en lien avec le dossier du *Cadre des diplômes* et seront envoyées aux membres du SAC.

3. Adoption de l'ordre du jour

R : 01-BDS-260407

Hélène Albert, appuyée par Gilles Roy, propose :

« Que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté. »

Vote sur R01

unanime

ADOPTÉE

4. Adoption du procès-verbal BDS-260302

R : 02-BDS-260407

Gilles Roy, appuyé par Étienne Bélanger, propose :

« Que le procès-verbal BDS-260302 soit adopté tel que présenté. »

Vote sur R02

unanime

ADOPTÉE

5. Affaire découlant du procès-verbal

5.1 Processus d'évaluation de la réforme des comités du Sénat académique

Le recteur et vice-chancelier indique qu'il travaille sur l'élaboration d'un mandat. L'ébauche sera circulée auprès du VRER et de la SG en vue d'une présentation en mai.

Suivi : Recteur

5.2 Prochaine présidence d'assemblée au Sénat académique

Le BDS note que Matthieu LeBlanc pourrait être en mesure de présider les prochaines réunions du Sénat académique, toutefois il faut prévoir une relève. Le BDS voit de bon œil que le flambeau soit remis à une femme. Cela dit, un appel à candidatures pourrait se faire au printemps en vue d'une entrée en fonction dès le 1^{er} janvier 2027.

Le président demande que les membres réfléchissent à des noms. On note que Éric-Mathieu Doucet maîtrise bien les règles d'assemblée.

Suivi : BDS

6. Procès-verbal du Comité d'urgence-BDS

Le procès-verbal de la réunion du Comité d'urgence-BDS est circulé à titre d'information. Un dossier a été sanctionné le 25 mars 2026.

7. Sanction des études en vue de la remise des diplômes de mai 2026

Aucun changement.

R : 03-BDS-260407

Hélène Albert, appuyée par Lacina Coulibaly, propose :

« Que le Bureau de direction du Sénat académique sanctionne le dossier étudiant présenté dans le document intitulé Étude finale des dossiers en vue de la remise des diplômes de mai 2026 (BDS-20260407). »

Vote sur R03

unanime

ADOPTÉE

8. SAC-260410 – Révision de la feuille de route

Le BDS passe en revue la feuille de route de la réunion du Sénat académique. Le BDS discute du point portant sur la réforme du cadre des diplômes. La question des exigences linguistiques pourrait mener à un échange important. Les points suivants sont notés :

- L'ajout de cours pourrait se traduire en certificat ou microprogramme afin de motiver les gens.
- L'approche -10 % qui est en vigueur présentement est punitive. N'y a-t-il pas un autre moyen ?
- Il faut reconnaître que l'on a un enjeu en termes de capacité d'écrire.

Le dossier est complexe. Une période de 45 minutes sera réservée pour les échanges.

9. Calendrier 2026-2027 des instances académiques

La secrétaire générale présente le calendrier 2026-2027 des instances académiques qui fut préparé en collaboration avec la registraire et la vice-rectrice adjointe à l'enseignement et aux affaires professorales. Malgré une « modalité de fonctionnement » d'épuiser l'ordre du jour lors d'une réunion au besoin en juin, il appert que la nature des dossiers annonce une réunion importante en juin. En termes de préparation de réunion, au lendemain des

collations des grades, la préparation de la réunion du 9 juin coïncide avec la préparation de la réunion du CDU le 13 juin.

Le BDS examine le calendrier et propose de tenir la réunion de SAC le 18 juin, à distance.

R : 04-BDS-260407

Gilles Roy, appuyé par Hélène Albert, propose :

« Que le Bureau de direction du Sénat académique annule la réunion du 9 juin du Sénat académique et annonce une réunion régulière le 18 juin 2026, réunion tenue à distance à compter de 9 h. »

Vote sur R04

unanime

ADOPTÉE

10. Durée des réunions du Sénat académique en présentiel

Le BDS prend note que la dernière réunion du Sénat académique a été plus longue que prévu. Il aurait été possible de prévoir une pause-repas sur l'heure du midi et continuer la réunion en après-midi.

À ce titre, lors des réunions en présentiel, il serait de bon aloi de prévoir un repas sur l'heure du midi, et poursuivre les discussions en après-midi.

11. Clôture

La réunion se termine vers 16 h 45.

*Procès-verbal préparé par :
Lynne Castonguay, secrétaire générale*

BDS-260504

BUREAU DE DIRECTION (BDS) DU SÉNAT ACADÉMIQUE – PROCÈS-VERBAL

www.umoncton.ca/gouvernance/BDS

PRÉSENCES

Membres

Denis Prud'homme, président, recteur et vice-chancelier
Hélène Albert, professeure
Lynne Castonguay, vice-présidente et secrétaire générale
Lacina Coulibaly, professeur
Gilles Roy, vice-recteur à l'enseignement et à la recherche

Absences

Claudine Auger, professeure
Étienne Bélanger, étudiant

Invitée et invité

Janice Comeau, coordonnatrice des instances décisionnelles et gouvernance
Matthieu LeBlanc, président d'assemblée du Sénat académique

1. Ouverture de la réunion

La réunion commence à midi.

2. Correspondance

Une correspondance a été reçue de Mme Sophie LeBlanc Roy, codirectrice de la Direction générale de la gestion stratégique de l'effectif étudiant. Cette correspondance porte sur des difficultés de fonctionnement au sous-comité du Comité d'assurance de la qualité, soit le Sous-comité de la réussite et de l'expérience étudiantes (SCREÉ). Mme LeBlanc Roy propose la modification de la composition du comité.

Le BDS discute de la problématique. La secrétaire générale indique qu'elle a demandé à Mme LeBlanc Roy de lui fournir de l'information complémentaire, notamment ceci :

- Est-ce que les suggestions proposées ont été votées au sein de votre comité ?
- Est-ce possible d'avoir le nombre de réunions prévues, tenues et annulées depuis la création ?
- Est-ce possible d'avoir les raisons pourquoi l'on élimine les postes de la voix étudiante ?
- Est-ce possible d'avoir le nombre de recommandations à la CAQ depuis la création et au SAC ?

Les attributions/composition du sous-comité sont présentées dans les *Statuts et règlements*. Pour modifier celles-ci, la procédure est la suivante : BDS, SAC, CGN et CDU.

Le BDS note que cette situation est en lien avec le projet de révision de la réforme des comités du Sénat. Cela dit, la situation nécessite un regard immédiat et sera traitée de manière indépendante.

Suivi : SG

3. Adoption de l'ordre du jour

R : 01-BDS-260504

Hélène Albert, appuyée par Gilles Roy, propose :

« Que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté. »

Vote sur R01

unanime

ADOPTÉE

4. Adoption du procès-verbal BDS-260407

R : 02-BDS-260504

Hélène Albert, appuyée par Gilles Roy, propose :

« Que le procès-verbal BDS-260407 soit adopté tel que présenté. »

Vote sur R02

unanime

ADOPTÉE

5. Affaire découlant du procès-verbal

5.1. Processus d'évaluation de la réforme des comités du Sénat académique

Le recteur et vice-chancelier indique qu'il travaille sur l'élaboration d'un mandat. L'ébauche sera circulée auprès du VRER et de la SG en vue d'une présentation en juin.

Suivi : Recteur

5.2 Prochaine présidence d'assemblée au Sénat académique

Le BDS note que Matthieu LeBlanc pourrait être en mesure de présider les prochaines réunions du Sénat académique. La recommandation suivante est mise aux voix :

R : 03-BDS-260504

Gilles Roy, appuyé par Denis Prud'homme, propose :

« Que le mandat de M. Matthieu LeBlanc à la présidence d'assemblée du Sénat académique soit prolongé jusqu'au 31 décembre 2026. »

Vote sur R03

unanime

ADOPTÉE

Pour la relève au poste de présidence d'assemblée, le BDS suggère que l'on approche Pierrette Fortin, ancienne vice-rectrice *par intérim* et doyenne des études au campus d'Edmundston.

Dans la banque de noms, on note les personnes suivantes : Marianne Cormier, Sid Ahmed Selouani, Étienne Dako, Jean-François Richard, Jean-François Thibault, Francis LeBlanc et Matthieu LeBlanc.

6. Procès-verbaux du Comité d'urgence-BDS

6.1 CUBDS-260325

Le procès-verbal est circulé à titre d'information. Un dossier a été sanctionné le 25 mars 2026.

6.2 CUBDS-260422

Le procès-verbal est circulé à titre d'information. Plusieurs dossiers ont été sanctionnés le 22 avril 2026.

7. Sanction des études en vue de la remise des diplômes de mai 2026

R: 04-BDS-260504

Hélène Albert, appuyée par Lacina Coulibaly, propose :

« Que le Bureau de direction du Sénat académique sanctionne les dossiers étudiants présentés dans le document intitulé Étude finale des dossiers en vue de la remise des diplômes de mai 2026 (BDS-20260504). »

Vote sur R04

unanime

ADOPTÉE

8. Sélection des personnes lauréates des médailles académiques du gouverneur-général

Le BDS examine quatre dossiers dont les notes finales sont 4,3/4,3. En utilisant le cote Z pour départager les dossiers, on note que le dossier de Marie Anthony-Watts, finissante en biochimie, se démarque avec une cote Z de 51,1182.

R: 05-BDS-260504

Gilles Roy, appuyé par Lacina Coulibaly, propose :

*« Que le Bureau de direction du Sénat académique confère la Médaille académique d'argent du Gouverneur général à **Marie Anthony-Watts** (A00222351), finissante au B.Sc. spéc. biochimie, biologie moléculaire. »*

Vote sur R05

unanime

ADOPTÉE

Le BDS examine la recommandation de la FESR pour l'octroi de la Médaille académique d'or du Gouverneur général. Le BDS note que 31 personnes finissantes ont obtenu la note parfaite de 4,3/4,3 dans leur projet d'étude supérieure. En utilisant la cote Z et les lignes directrices du Sénat académique, la FESR recommande le nom de M. Ian Connor Dauphinee, personne finissante au programme de maîtrise en psychologie.

R: 06-BDS-260504

Lacina Coulibaly, appuyé par Hélène Albert, propose :

*« Que le Bureau de direction du Sénat académique confère la Médaille académique d'or du Gouverneur général à **Ian Connor Dauphinee**, finissant à la maîtrise en psychologie. »*

Vote sur R06

unanime

ADOPTÉE

9. Trajectoire du projet de réforme du cadre des diplômes

Le président explique que, à la suite de la réception d'un grief collectif du campus d'Edmundston, le dossier de la réforme du cadre des diplômes risque de prendre du retard en termes de procédure d'adoption. Ce grief a également un impact sur le dossier portant sur les modifications proposées à la *Loi sur l'Université de Moncton*.

À ce moment-ci, des rencontres ont lieu entre les dirigeantes et dirigeants afin de trouver des terrains d'entente. Bien que l'on poursuive l'étude des dossiers, on note que, pour la réunion du Sénat académique du 8 mai, le dossier de la réforme du cadre de diplôme sera pour *décision*. Le BDS est conscient que ce dossier pourrait évoluer au cours de la semaine.

Après discussion, le BDS souhaite que le dossier demeure à l'ordre du jour pour décision. Mme Dawes sera avisée de ceci.

Suivi : SG

10. SAC-260508 – Révision de la feuille de route

Le BDS passe en revue la liste des dossiers en vue de la réunion du 8 mai. L'heure de fermeture est modifiée.

Tout est en ordre en termes de dossiers à l'étude.

11. Clôture

La réunion se termine vers 13 h 15.

*Procès-verbal préparé par :
Lynne Castonguay, secrétaire générale*

ANNEXE B

VOTE ÉLECTRONIQUE

CALENDRIER DES INSTANCES ACADÉMIQUE (JANVIER À JUIN 2026)

**RÉSULTAT DU VOTE ÉLECTRONIQUE TENU
DU 24 AU 29 OCTOBRE 2025**

R : 01-BDS-251029 (vote électronique)

Denis Prud'homme, appuyé par Gilles Roy, propose :

« Que le calendrier des réunions des instances académiques pour la période de janvier à juin 2026 soit adopté tel que présenté dans le document intitulé "Rapport du Groupe de travail – Calendrier des instances académiques – Octobre 2025". »

Vote sur R01

unanime

ADOPTÉE